

Que devez-vous savoir ?

Où trouver des informations

Dates clés

FAQ



Où trouver des informations

Utilisez les codes QR pour accéder instantanément aux informations numériques.



[edubcn.cat](#)

Toutes les informations sur l'**offre éducative à Barcelone** : guide des centres éducatifs de la ville, zones d'influence et établissements proches de votre domicile, établissements sous contrat, nouveaux établissements, journées portes ouvertes, etc.

[preinscripcio.gencat.cat](#)

Toutes les informations pour vous renseigner avant la **préinscription**, pour vous accompagner lors de la formalisation, de la présentation et du suivi de la demande et, enfin, pour vous inscrire dans l'établissement assigné. Dans la section « Centre d'aide », vous trouverez différents **supports numériques** (guides, FAQ, vidéos, podcasts...).



Réunions d'information par district

(Calendrier page 4)

Venez découvrir les informations générales sur la procédure de préinscription et l'offre générale de places dans votre district.



Portes ouvertes

Consultez les dates pour connaître les projets éducatifs des établissements près de chez vous, les services et activités périscolaires, les places disponibles, l'équipe pédagogique...



IMPORTANT

Pour les enfants ayant des besoins éducatifs particuliers

Vous pensez que votre enfant pourrait avoir besoin d'une aide ou d'un soutien particulier parce que vous avez remarqué qu'il se développe plus lentement ou plus tardivement ? Ou bien il/elle a des difficultés d'apprentissage, auditives, visuelles, cognitives, de communication ou de santé ?

- **Remplissez le formulaire** disponible via le code QR ou sur la page [edubcn.cat/formularINEE](#) afin que nous puissions vous contacter, étudier votre cas et vous inviter à une réunion spécifiquement dédiée aux familles lors de laquelle nous vous guiderons pour la scolarisation de votre fils ou de votre fille.



Centre d'aide avec des guides, des contenus audio et bien plus encore

Vous pouvez consulter sur le site preinscripcio.gencat.cat_ (Département de l'éducation et de la formation professionnelle) les différentes **ressources multimédia** à votre disposition : FAQ, guide de préinscription et d'inscription pour l'année scolaire 2026-2027, podcasts d'information sur les différentes phases du processus de préinscription (critères de priorité et barème, calendrier et dates clés) et sur la manière de compléter le processus de demande en ligne.



Vidéos *Comment effectuer la préinscription*

Elles expliquent de façon détaillée **comment remplir le formulaire de demande de préinscription numérique** et comment joindre, le cas échéant, la documentation nécessaire à l'application des critères de priorité.



Assistance téléphonique

Atenció Ciutadana. Generalitat de Catalunya :

012 | educacio.gencat.cat

Ajuntament de Barcelona :

010 | barcelona.cat/educacio

Aide à la préinscription

Oficines d'Escalarització

Horaires d'ouverture de chaque bureau sur edubcn.cat/oficines

Ciutat Vella (placeta del Pi, 2), **Eixample** (C. de Roger de Llúria, 1-3), **Gràcia-Horta** (C. de la Mare de Déu de la Salut, 87), **Nou Barris** (C. del Nil, 27), **Sant Andreu** (C. del Montsec, 20-22), **Sant Martí** (C. de Cristóbal de Moura, 223), **Sants-Montjuïc** (Plaça d'Espanya, 5).

- **Aide à la préinscription** en ligne, à partir du **4 mars**.

Les **écoles maternelles, primaires et secondaires** peuvent également vous apporter de l'aide.

Calendrier des réunions d'information

Districts	Date	Heure	Lieu
Ciutat Vella	Mardi 10 février	16 h	Sala Ernest Lluch - Seu del Districte de Ciutat Vella Plaça del Bonsuccés, 3
Eixample	Lundi 9 février	16 h	Centre Cívic Urgell C. del Comte d'Urgell, 145
Gràcia	Mercredi 11 février	16 h	Centre Cívic La Sedeta C. de Sicília, 321
Horta-Guinardó	Lundi 9 février	16 h	Casal d'Entitats Mas Guinardó Plaça de Salvador Riera, 2
Les Corts	Mercredi 11 février	17 h	Seu del Districte de Les Corts Plaça de Comas, 18
Nou Barris	Jeudi 12 février	16 h	Sala de plens - Seu del Districte de Nou Barris Plaça Major de Nou Barris, 1
Nou Barris, Zona Norte	Jeudi 5 février	16 h	Biblioteca MÀria Sánchez C. de Vallcivera, 3 bis
Sant Andreu	Mercredi 11 février	16 h	Biblioteca Ignasi Iglesias - Can Fabra C. del Segre, 24
Sant Martí	Lundi 9 février	17 h	Auditori Sant Martí Plaça d'Àngel Ferrer, 2
Sants-Montjuïc	Lundi 9 février	16 h	Casinet d'Hostafrancs C. del Rector Triadó, 53
Sarrià - Sant Gervasi	Jeudi 12 février	16 h	Centre Cívic Vil·la Urània C. de Saragossa, 29

Dates clés

Ne présumez de rien sans avoir visité un établissement. De nouveaux projets et de nouvelles méthodologies sont lancés chaque année.



Du 5 au 12 février

Assistez aux réunions d'information générale dans chaque district.

En février

Découvrez les établissements près de chez vous pendant les journées portes ouvertes.

En mars

Prenez une décision en famille et classez les centres où vous demanderez une place par ordre de préférence. Préparez la documentation.

Du 4 au 18 mars

Soumettez télématicalement la demande de préinscription (formulaire en ligne) avec les 10 options classées par ordre de préférence et la documentation nécessaire.

À partir d'avril

Consultez la page [edubcn.cat](#) pour connaître les dates pour suivre pas à pas la résolution et l'attribution de places :

1. Publication des barèmes provisoires
2. Réclamations pour les scores des barèmes provisoires
3. Barèmes définitifs
4. Tirage au sort pour départager
5. Liste définitive ordonnée
6. Liste des places attribuées et listes d'attente

En juin

N'oubliez pas de vous inscrire auprès de l'établissement correspondant pour confirmer l'acceptation de la place obtenue.

INFORMATIONS D'INTÉRÊT



Une réunion d'information générale destinée aux familles dont les enfants ont des besoins éducatifs spécifiques aura lieu le 4 février. Si cela vous intéresse, veuillez remplir le formulaire sur la page edubcn.cat/formulariNEE.

FAQ

Le système garantit la qualité de l'enseignement dans tous les établissements du réseau. Choisissez 10 options classées par ordre de préférence.

?

Comment présenter la demande en ligne ?

Les demandes peuvent uniquement être effectuées en ligne à l'aide du formulaire disponible sur le site web preinscripcio.gencat.cat. En plus des données demandées, vous pouvez également joindre la documentation nécessaire, que vous devrez numériser au préalable (scan ou photographie). Une fois que vous aurez introduit vos données, votre demande sera enregistrée et vous recevrez l'accusé de réception correspondant par e-mail. Vous pouvez accéder à votre demande et la modifier pendant toute la période de dépôt des demandes. Il ne sera pas nécessaire de présenter les justificatifs aux établissements.

?

Comment connaître le nombre de places disponibles dans chaque établissement et les places réservées ?

Chaque établissement peut vous informer des places qu'il offrira pour la prochaine année scolaire. Renseignez-vous sur les prévisions de places réservées aux frères et sœurs en I3 et sur l'offre provisoire de places réservées aux élèves ayant des besoins particuliers. Les écoles indiquent dans leur offre initiale les places réservées aux élèves ayant des besoins éducatifs particuliers (élèves avec des besoins éducatifs particuliers ou élèves en situation de vulnérabilité socio-économique). **Cette réserve de places permet une planification équilibrée dans l'ensemble du système éducatif et de répondre à la diversité des besoins éducatifs dans toutes**

les classes de la ville. Elle est donc essentielle pour construire un réseau d'établissements équivalents, divers et inclusifs, et pour **garantir les mêmes opportunités éducatives à tous les élèves**, quelle que soit leur situation personnelle, sociale ou économique. C'est pourquoi, même si les places réservées aux élèves en situation de vulnérabilité socio-économique n'ont pas été attribuées lors de la préinscription, elles sont tout de même gardées en réserve jusqu'à cinq jours ouvrables maximum avant la fin des listes d'attente.

Important : afin de maintenir ces conditions d'équité éducative, le nombre de places réservées initialement prévu peut être revu en fonction des besoins détectés lors de la préinscription.

Vous pouvez également vous renseigner sur l'offre générale lors des réunions d'information dans chaque district et sur le site edubcn.cat/en.

Comment les points de proximité sont-ils attribués ?

À partir du domicile familial, vous pouvez savoir dans quels établissements publics et privés sous contrat de votre zone d'influence vous pouvez obtenir le score maximal pour proximité (critère de priorité). Vous pouvez également obtenir des points selon votre lieu de travail. Pour obtenir la liste des établissements, saisissez l'adresse de votre domicile habituel ou de votre lieu de travail sur edubcn.cat ou consultez les centres d'enseignement.

Comment fonctionnent les critères de priorité et le système de points ?

Les critères (de priorité et complémentaires) sont utilisés pour ordonner et attribuer les demandes de places. Les critères de priorité permettent de classer les demandes de préinscription (proximité, frères et sœurs dans l'établissement, revenus annuels). En cas d'égalité, les points obtenus pour les critères complémentaires (famille nombreuse, famille monoparentale, handicap, père ou mère travaillant dans l'établissement, famille d'accueil, grossesse multiple, etc.) sont appliqués. Si l'égalité persiste, le classement est déterminé par tirage au sort public.

Quels sont les points donnés par les critères de priorité ?

Critères de priorité

- Avoir des **frères et sœurs scolarisés dans l'établissement** : **50 points**. C'est le critère qui donne une priorité maximale.
- Les points pour proximité sont les suivants :
30 points si votre domicile habituel se trouve dans la zone d'influence de l'établissement (disponible pour consultation sur la page edubcn.cat/CentresProximitat) ; **20 points** si votre lieu de travail se trouve dans la zone d'influence de l'établissement ; **15 points** si votre domicile se trouve dans le même district que l'établissement, mais pas dans la zone d'influence ; et **10 points** si votre domicile se trouve à Barcelone mais pas dans la zone d'influence de l'établissement.
- Le critère pour **revenus annuels** donne **15 points**.

Critères complémentaires (chaque cas applicable donne des points supplémentaires) :

- **Handicap de l'élève, son père ou sa mère, son tuteur ou sa tutrice ou ses frères et sœurs** : **15 points**.
- **Père, mère, tuteur ou tutrice travaillant dans l'établissement** : **10 points**.
- **Famille nombreuse** : **10 points**.
- **Famille monoparentale** : **10 points**.
- **Élèves nés de grossesses multiples** : **10 points**.
- **Élèves en situation d'accueil familial** : **10 points**.
- **Victime de violence fondée sur le genre ou de terrorisme** : **10 points**.

② Pourquoi est-il important de bien réfléchir à votre première option ?

En plus d'indiquer l'établissement souhaité comme premier choix, nous vous recommandons d'ajouter autant de centres que possible (jusqu'à 10 options). Plus vous avez d'options, plus vous aurez de chances d'obtenir une place dans un établissement de votre choix. La première option est importante car :

1. Les demandes inscrites en première option sont prioritaires sur les demandes en second choix pour le même établissement (quelle que soit la note obtenue avec le barème).
2. Les points seront comptabilisés sur la base des points applicables à la première option selon les différents critères, et ce même score s'appliquera aux autres options choisies.

③ Que se passe-t-il après la présentation de la demande ?

Une fois toutes les demandes reçues, un résultat provisoire (barème) avec les notes obtenues sera publié. Surveillez les dates de publication sur edubcn.cat/es, car, en cas d'objections, les familles n'ont que quelques jours pour soumettre des **réclamations sur le score** reçu avant le **tirage au sort**. Ces réclamations concernant le barème sont adressées à l'établissement de premier choix et peuvent être réalisées en ligne dans la section « Consultation » de votre demande.

④ Quelle est la documentation requise ?

Vous devez joindre au formulaire de demande de préinscription en ligne la documentation générale suivante, **préalablement numérisée** (scan ou photographie) :

- **Carte d'identité ou NIE numérisé(e)**, si vous n'avez pas utilisé de système d'identification numérique (DNI électronique ou IdCAT Mòbil, etc.) pour présenter la demande ; **passeport** (ressortissants étrangers) ou **pièce d'identité numérisée** (ressortissants de l'UE).
- **Certificat de naissance ou livret de famille au format électronique** (si l'élève possède déjà un identifiant, vous n'avez pas besoin de présenter le livret de famille ; vous pouvez consulter les identifiants des élèves sur educacio.gencat.cat).



Sur preinscripcio.gencat.cat, vous trouverez les informations nécessaires et une vidéo explicative avec la **documentation spécifique** nécessaire pour accréditer les différents critères de priorité, comme par exemple si vous êtes en situation d'accueil, si vous êtes étranger, si votre adresse habituelle ne coïncide pas avec vos documents d'identité, etc.

?

Est-il possible de ne pas avoir de place ? Que sont les places d'office ?

L'année dernière, plus de 98 % des familles d'I3 ont obtenu une place parmi les options choisies. Il est important de remplir les 10 options. Les familles qui, malgré tout, n'obtiennent pas de place dans l'un des établissements choisis



reçoivent un message électronique leur permettant d'élargir leur demande de préinscription (deuxième tour) aux établissements où il reste des places vacantes. Si elles ne le font pas dans un délai de trois jours, l'administration attribue une place d'office, en fonction du nombre de places disponibles à la fin du processus.

② **Les établissements privés sous contrat suivent-ils une procédure de préinscription différente ?**

Non, tous les établissements, publics ou privés sous contrat, suivent le même processus et les mêmes règles.

③ **Que faire si nous ne disposons pas de moyens numériques ou si nous avons besoin d'aide pour la préinscription télématique ?**

Vous devez prendre rendez-vous avec une **Oficina d'Escalarització** ou **l'Oficina d'Atenció** du Consorci (voir page 3 de la brochure).

④ **Que faire si nous pensons que notre enfant peut avoir besoin d'un soutien ou d'un suivi éducatif spécifique parce que nous observons un retard de développement ou des difficultés d'apprentissage ?**

Tout d'abord, avant de procéder à la préinscription, **vous devez remplir le formulaire** disponible sur edubcn.cat/formulariNEE afin que nous puissions vous contacter, étudier votre cas et vous guider dans la scolarisation de votre fils ou de votre fille.

Deuxièmement, lors de la préinscription, vous devez **cocher la case décrivant les différents cas de besoins éducatifs particuliers** : « *Étudiants présentant un retard de développement, un handicap, un trouble du spectre autistique, un trouble grave du comportement, un trouble mental grave ou une maladie dégénérative grave ou minoritaire.* » Cochez cette option si votre enfant a des **besoins légers** en raison d'un développement tardif ou des **besoins plus complexes** liés à des difficultés d'apprentissage, auditives, visuelles, cognitives, de communication ou de santé.

En cochant cette case, vous pourrez occuper une place réservée, qui garantira à votre enfant un suivi pédagogique personnalisé. Vous devez savoir qu'il existe des besoins très divers qui nécessitent différents types d'accompagnement pédagogique. La détection précoce permet de personnaliser l'apprentissage de l'enfant en fonction de ses besoins, afin de renforcer ses capacités et de l'aider à développer ses compétences pour une vie épanouie. Les établissements disposent de professionnels pour gérer ces situations et la majorité des élèves présentant ce type de difficultés peut bénéficier d'un développement et d'un progrès éducatif de qualité et inclusif dans n'importe quel centre éducatif de Barcelone.

À Barcelone, vous disposez près de chez vous d'un réseau d'écoles, de collèges, de professionnels, de programmes et de ressources pédagogiques qui, avec vous, participeront à l'éducation de vos enfants. Découvrez-les !

111

jardins
d'enfants
municipaux
et crèches
publiques

153

écoles
maternelles
et primaires
publiques

27

établissements
publics
d'enseignement
 primaire et
secondaire

56

établissements
publics
d'enseignement
secondaire
obligatoire

148

établissements
privés sous
contrat

32

centres
d'éducation
spéciale

41

bibliothèques

123

installations
sportives

5

écoles de
musique
municipales

1

conservatoire
de musique
municipal

132

centres
civiques et
centres aérés
de quartier

300

espaces
publics et
installations
municipales
pour des
écoles sûres

36

installations et
services pour
les jeunes et
les adolescents

45

centres de
loisirs et
ludothèques

27

espaces
parents